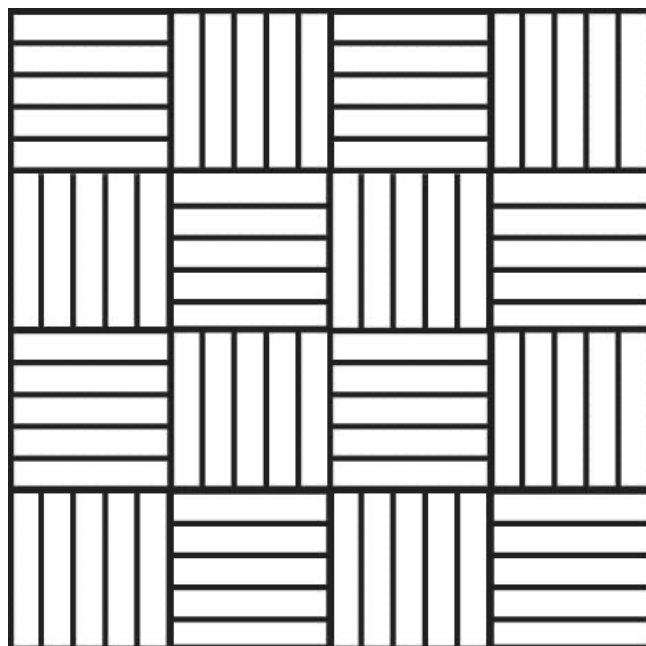


Damier

Chêne en lamelles

GAMME MOSAÏQUE



DESIGN PARQUET

654 rue du Chalonge, P.A. du Haut-Montigné / 35370 Torcé / FRANCE

Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67

E-mail France : commercial@designparquet.fr

E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.

Date de mise à jour : Août 2026.

FICHE TECHNIQUE - MOSAÏQUE DAMIER

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Autres essences sur demande.

Choix : PR=PREMIER - RU=RUSTIQUE - ST=STANDARD

Choix PR : Nœuds jusqu'à 10 mm, sans aubier, légères variations de couleur.

Choix RU : Sans aubier, Nœuds jusqu'à 25 mm pour des lames ≤ 119 mm de large, pouvant aller jusqu'à 40mm pour des lames larges (≥ 120 mm) sans limite de nombre. Discoloration admise.

Choix ST : Chêne naturel sans triage de choix.

Support : Massif.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Type : Damier (chêne en lamelles).

Finition : Brut (rebouchage nécessaire après pose).

SUPPORT	EPAISSEUR (MM)	DIMENSION (MM)	TYPE	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
MASSIF	8	480 x 480*	Damier	SANS	0,03 m ²

* assemblage (lamelles de 120 x 24 mm) avec un filet thermoplastique.

TYPE DE POSE

- Collée selon NF DTU 51-2.
Les damiers doivent être collés sur leur face munie d'un filet thermoplastique.

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

COMPATIBILITÉ			POSE COLLÉE	
SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	TYPE	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÏCHISSANT
MASSIF	8	Damier	OUI	OUI

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

CONSEILS D'ENTRETIEN

Après finition :

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Cfl-s1 (Massif)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

ÉMISSIONS EN COV



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est renouvelable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
MASSIF	8	34	U3s P3 E1 C0

*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.